

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 43 (1963)
Heft: 3: La recherche scientifique

Rubrik: La vie économique en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie économique en France

Le Plan de stabilisation du 12 septembre

Le Gouvernement a donné une grande publicité à son Plan de stabilisation, à la réussite duquel le Ministre des finances a d'ailleurs lié son sort. Une série de mesures, dont la presse a abondamment parlé et qui ont suscité des prises de positions diverses, ont été prises touchant en particulier : les prix, l'emploi, le budget, la fiscalité, la monnaie, le crédit.

M. Pompidou a souligné que la hausse des prix n'étant que le résultat de multiples facteurs, l'action doit être menée non seulement contre les prix eux-mêmes, mais sur les causes profondes du mécanisme inflationniste, et s'attaquer à tous les problèmes à la fois.

Sur le plan de la monnaie et du crédit, il s'agit de réduire les disponibilités par l'emprunt, de renforcer les mesures de contrôle du crédit, de modifier les modalités de financement à moyen et à court terme.

Dans le domaine budgétaire, de sévères compressions de dépenses permettent de réduire le montant de l'impasse.

En effet, l'une des pièces maîtresses du Plan de stabilisation est la réduction du déficit budgétaire de 1964 à 4,64 milliards, alors que le chiffre de 7 milliards était considéré comme supportable sans risque d'inflation depuis plusieurs années. De plus, M. Pompidou s'est interdit de remettre cette décision en cause en cours d'année : il n'y aura donc pas de collectif en 1964.

En matière fiscale les profits « excessifs » seront sévèrement frappés, notamment ceux résultant de spéculations foncières et immobilières.

Le marché de l'emploi sera décongestionné par des libérations anticipées du contingent et les crédits seront augmentés pour la formation professionnelle et l'enseignement technique.

D'autre part l'immigration des travailleurs étrangers sera favorisée.

L'effort entrepris pour une réforme profonde des circuits de distribution sera poursuivi par le remembrement des entreprises commerciales, la concentration des points de vente. La collaboration entre l'État et les organisations professionnelles du commerce devra être développée et le Plan prévoit également qu'un appui sera donné aux producteurs agricoles pour leur organisation, jusqu'au stade du commerce de gros.

Une action spécifique immédiate a été déclarée nécessaire sur les prix eux-mêmes, par un contrôle général des prix industriels et, dans certains cas, par des mesures autoritaires allant de l'ouverture des frontières à la taxation. L'État a voulu donner l'exemple en s'engageant à ne procéder à aucune hausse des tarifs des services publics pendant la durée de l'opération ; notamment la hausse du timbre-poste est différée, des baisses ont même été décidées sur les Gauloises (-5 c) et sur le prix de l'essence ordinaire (-2 c). Les hausses semestrielles des loyers d'habitation prévues pour le 1^{er} janvier 1964 ne seront pas appliquées à certaines catégories, celles-ci étant reportées au 1^{er} juillet de la même année.

Salaires

Le décongestionnement du marché de l'emploi est destiné à faire disparaître les surenchères qui se sont manifestées dans le domaine des salaires, le Premier Ministre ayant laissé entendre que la hausse des prix était notamment le résultat « d'une hausse trop rapide des salaires dans le secteur privé et de l'augmentation considérable des salaires du secteur public et nationalisé ». Cependant le Plan de stabilisation ne comporte aucune mesure spéciale concernant les salaires.

Signalons que la dernière enquête trimestrielle du ministère du travail a fait ressortir une hausse de l'indice des taux des salaires horaires de 176,9 à 181,3 du 1^{er} avril au 1^{er} juillet, soit 2,5 % contre 1,8 % au premier trimestre et 2,1 % au second trimestre 1962. De juillet 1962 à juillet 1963 l'augmentation est de 9,3 % contre 8,5 % l'année précédente.

Monnaie et Crédit

Les situations de la Banque de France au 4 juillet et au 5 septembre montrent une augmentation, pendant cette période, des billets en circulation, correspondant à de nouvelles acquisitions de devises et à des avances à l'État.

Un nouvel emprunt de 2 milliards a été émis le 23 septembre, d'un montant double de celui de mai. Il est amortissable en vingt ans et porte intérêt à 4,25 % pendant les dix premières années et à 4,75 % pendant les dix dernières.

Commerce extérieur

En juillet et août le pourcentage de couverture des importations par les exportations a dépassé 95 % ; les exportations en juillet ont atteint le chiffre record de 2 891 millions de francs français. La situation favorable de la trésorerie extérieure a permis de rembourser par anticipation au cours du mois de juillet une somme de 220,5 millions de dollars sur trois prêts accordés en 1945, 1946 et 1947 par la Banque Mondiale de l'Export-Import Bank. Après ces remboursements, la dette extérieure ne s'élève plus qu'à 688 millions de dollars contre 1 022 millions au 1^{er} janvier 1963 et 1 724 un an auparavant. Les réserves publiques de change dépassaient le 31 août, 4 290 millions de dollars.